

INTERPELLATION CONSEIL COMMUNAL DU 28 JUIN 2021

La pièce manquante

Nyon n'a pas la chance de posséder un bord de lac convivial et accessible. Entre le port et la plage, la ville a pu acquérir les bâtiments qui constituent actuellement le conservatoire.

Il subsiste dans cet espace, une propriété privée isolée qui empêche un aménagement global entre les deux pôles. Celle-ci est actuellement à vendre. Son prix est très élevé, mais l'acquisition de cette pièce manquante apportera une telle plus-value à l'ensemble, que ce prix doit être relativisé. Il résulterait de cette acquisition un bord de lac accessible à toute la population.

Je demande donc à la Municipalité d'entrer en négociation avec les propriétaires de cette parcelle dans le but de proposer à notre conseil, son acquisition.



Philippe Glasson
Conseiller Communal